



Communiqué de presse

Paris, 06 octobre 2022

Un Congrès des Epl prospectif, préfigurateur des actions de l'économie mixte de demain

Le Congrès des Epl, qui s'est tenu du 4 au 6 octobre à Tours, s'est inscrit dans un contexte politicoéconomique d'urgence à agir, sur le thème « Face aux transitions multiples, le choix de l'économie mixte». La solution Epl apporte, aujourd'hui, des réponses pertinentes au développement de nos territoires et une aide précieuse aux élus locaux. Près de 1200 élus locaux, dirigeants et partenaires d'Epl se sont réunis pour dessiner les grandes lignes du mouvement. Retour sur les grandes problématiques abordées et les temps forts du congrès.

En choisissant ce thème autour des transitions, le mouvement de l'économie mixte a démontré que pour atteindre dès demain les objectifs de transition énergétique que notre pays s'est fixé, ce mouvement ne se fera pas sans passer par les élus locaux. Les 138 Epl impliquées dans la transition énergétique prennent déjà une part active dans ces évolutions.

Ces moments d'échanges ont couvert l'actualité de l'ensemble des quelques quarante métiers qu'exercent les Epl. Innovation de cette édition : la multiplication des temps de travail en ateliers « off », pour toujours mieux répondre et échanger avec ceux qui font battre le cœur de l'économie mixte. Un temps particulier a été dédié à l'ouverture des Spl culturelles, au mécénat. Les acteurs du mouvement sont montés sur scène, autour de Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille et Vilaine, qui porte ce projet.

Le mouvement des Epl a pris le temps de la réflexion et de l'analyse prospective, lors de ses deux séances plénières, qui se sont nourries des approches de la philosophe Gabrielle Halpern, du politologue Jérôme Fourquet et du géopolitologue Pascal Boniface. Au-delà d'un rendez-vous d'actualité, le mouvement des entreprises publiques locales souhaitait proposer à tous ceux qui font vivre ce mouvement (élus et directeurs) les moyens de préparer demain. Toujours pour mieux répondre aux besoins des concitoyens des collectivités territoriales. En clôture de la plénière politique, Caroline Cayeux, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales, s'est adressée aux congressistes par message vidéo, réaffirmant que : « pour les Epl [...], nous continuerons à simplifier votre action ».

Enfin Emmanuelle Cosse, présidente de l'USH, est intervenue en séance sur l'aménagement immobilier pour évoquer les effets du zéro artificialisation nette (ZAN), le renouvellement urbain et la question de la sobriété foncière en termes d'aménagement et de logement.

Patrick Jarry, président de la FedEpl a quant à lui réaffirmé que « la croissance des Epl en France ne pourra se faire sans la sécurisation du modèle dans les mois à venir sous la responsabilité des élus, pour que ce service public augmenté des collectivités territoriales, prenne toute sa part dans ces transitions ».

- 1374 Epl en France
- 1200 congressistes à Tours
- Prochain congrès les 12 et 14 déc 2023 à Cannes

Les Entreprises publiques locales et leur Fédération

Depuis sa création en 1956, la Fédération des élus des Entreprises publiques locales (Fédération des Epl) est la seule fédération d'élus représentative des 1 376 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sociétés d'économie mixte à opération unique (SemOp) françaises réunies au sein de la gamme Epl. Gouvernée par des présidents et administrateurs d'Epl de toutes sensibilités politiques, la Fédération des Epl s'inscrit dans une vision moderne et performante de l'action publique locale depuis plus de 60 ans. Elle est affiliée au réseau européen des 32 000 Entreprises publiques locales représenté par SGI Europe, organisme intersectoriel composé des employeurs de services publics et qui promeut les services d'intérêts généraux (SIG) en Europe. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le logement, l'environnement, l'énergie, le développement économique, la mobilité, le tourisme, la culture et les loisirs. Le montant de leur capitalisation s'élève à 7,5 milliards d'euros, détenu à 71,5% par les collectivités territoriales de métropole et des outre-mer. En 2021, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de près de 15 milliards d'euros et totalisent plus de 62 500 emplois directs. Toutes les infos sur lesepl.fr

